



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Physique-Chimie

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Physique-Chimie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI15008357

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Centres de Gestion Universitaires de Calais et de Dunkerque.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Physique-Chimie* de l'Université du Littoral Côte d'Opale, a pour but d'offrir une formation généraliste, de base et avancée, en physique et en chimie. Elle mène principalement aux masters fondamentaux ou appliqués et aux écoles d'ingénieurs dans les mêmes domaines, mais peut aussi permettre une insertion professionnelle directe, principalement comme technicien ou assistant-ingénieur dans des laboratoires d'analyses, publics ou privés, en lien avec la physique et/ou la chimie : agroalimentaire, santé, gestion des déchets, protection de l'environnement, cosmétique, bio-industrie, veille technologique, information scientifique et technique... Après une poursuite d'études en deuxième cycle, les métiers visés sont ceux de technicien ou chercheur dans différents domaines de la physique et de la chimie, de l'environnement ainsi que ceux d'enseignant (primaire, secondaire ou supérieur). La licence propose une spécialisation progressive en trois parcours : *Chimie*, *Physique* et *Sciences physiques* correspondants aux différents secteurs d'activité professionnelle cités. Elle comprend selon les années entre 55 et 80 étudiants en première année (L1), environ 45 étudiants en L2 et environ 40 en étudiants en L3.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation propose des enseignements de qualité, bien détaillés dans leur contenu et leurs modalités, correspondant parfaitement à ses objectifs pédagogiques et professionnels. L'orientation et la spécialisation sont progressives et bien accompagnées. La formation est bien située dans son environnement universitaire (mutualisations, passerelles, poursuites en licences professionnelles, etc.) et socio-économique. On peut regretter que des offres de formation très similaires soient proposées par les universités voisines, avec des effectifs assez peu importants et généralement en baisse.

Les étudiants sont très bien suivis, accompagnés et orientés tout au long de leur cursus, notamment par une information importante et continue, par des enseignements de remise à niveau (Diplôme d'Université de Réinsertion dans l'Enseignement Supérieur), par un excellent dispositif de tutorat d'accueil et d'accompagnement. Les étudiants ne semblent pas particulièrement encouragés à la mobilité (nationale ou internationale) et les flux d'étudiants provenant d'une autre formation sont très faibles. Les besoins particuliers (salariés, chargés de famille, handicapés, sportifs de haut niveau, etc.) sont bien pris en compte. Le taux de réussite de la formation est relativement bon (46 %)

Les étudiants sont bien informés sur les suites possibles à la licence (masters et licences professionnelles) et les statistiques sur ce point sont bien détaillées. 90 % des étudiants diplômés poursuivent en deuxième cycle, les 10 % choisissant de ne pas poursuivre en deuxième cycle, ont un très bon taux d'insertion professionnelle.

Le pilotage de la mention est effectué au niveau de l'Université dans une Commission Interdisciplinaire Sciences et Technologie. De plus, des Commissions Pédagogiques Paritaires (apparemment sans professionnel du secteur) se réunissent tous les semestres. Ces structures tiennent compte des évaluations effectuées de manière systématique et approfondie auprès des étudiants et d'un très bon dispositif d'autoévaluation mis en place au niveau du CEVU. Elles proposent et mettent en œuvre des améliorations notamment organisationnelles. La mention dispose d'un soutien administratif secretarial. Le diplôme est bien valorisé au niveau des lycéens (conférences, salons, forums, site internet, etc.), des structures académiques et des entreprises. La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration et une réflexion intéressante a eu lieu pour adapter son organisation aux intitulés de licence actuellement préconisés.

- Points forts :

- Des enseignements cohérents et de qualité, en adéquation avec les objectifs de la mention.
- Des dispositifs d'accompagnement et de suivi des étudiants nombreux et efficaces.
- Une information bien communiquée au niveau des lycéens puis des étudiants : l'orientation est bien effectuée.

- Points faibles :

- La cohabitation au niveau régional avec d'autres formations très similaires.
- La mobilité des étudiants, notamment internationale, qui ne semble pas être favorisée.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation mérite d'être encouragée à persévérer dans ses efforts d'amélioration, remarquables au niveau de la communication, de l'accompagnement des étudiants et de la prise en compte des évaluations par des structures de pilotage efficaces.

Il serait souhaitable que les universités de la région développent une concertation au niveau des licences pour éviter la redondance, avec des formations trop similaires.

Les étudiants pourraient être plus encouragés à la mobilité, notamment vers des formations à l'étranger.



Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Etudiante
1, place de l'Yser BP 1022
59375 Dunkerque Cedex 1
Tél : 03.28.23.73.73
Fax : 03.28.23.73.95
president@univ-littoral.fr

Dunkerque, le 02 avril 2014

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale
à
Monsieur le Président de l'AERES

Objet : Remarques rapport d'évaluation Licence
V/Réf. : JMG/2013/N°99
Affaire suivie par Estelle Sirmon
N/Réf. : LB/SB/CV/7806
Affaire suivie par Laurent Barra

Monsieur le Président,

Les équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports de l'AERES sur les licences délivrées à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je vous informe qu'aucune remarque n'est à transmettre par notre établissement pour les licences suivantes :

- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Informatique
- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Sciences Pour l'Ingénieur
- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Physique – Chimie
- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques
- Licence Arts, Lettres, Langues mention Culture et Médias
- Licence Sciences Humaines et Sociales mention Géographie

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Roger DURAND

